

## MISSION ESPACE AÉRIEN

### Rapport d'activité 2016

François CUIZINAUD est en charge du dossier Espace Aérien à la FFVL, il est en relation directe avec le Président (Jean-Claude BÉNINTENDE).

#### Principales actions 2016 et perspectives 2017

Rappel de la mission Espace Aérien

- Organisation d'un réseau de représentation FFVL et de suivi de dossiers, les correspondants des DSAC et SNA pour chaque région aéronautique.
- Coordination de la sensibilisation et de l'accompagnement des pratiquants et encadrants au sein des départements et des clubs pour une meilleure connaissance de la réglementation et son évolution.
- Défense partagée au sein du CNFAS des intérêts de la FFVL et de ceux de l'aviation légère et sportive, aux niveaux national et européen, auprès des instances civiles et militaires afin de minimiser, si possible, les conséquences négatives liés aux évolutions réglementaires.
- Le groupe de référents des fédérations aéronautiques qui assure le suivi des dossiers à caractère national est un outil fondamental, il se réunit en conférence téléphonique chaque mois pour faire le point sur l'actualité, se répartit la représentation dans les groupes de travail, organise un séminaire de début d'année, moment fort pour partager les informations, organiser l'action et resserrer les liens.

#### Dossiers traités en 2016

- La révision de la liste des activités d'aviation légère répertoriées à l'AIP (ENR 5.5) avance avec la mise à jour et l'enregistrement de nos activités treuil, la directive activités aériennes entrant en vigueur début 2017.

- Le développement des espaces temporaires, notamment ceux dédiés aux drones industriels, nécessite de la vigilance du fait du fort potentiel de développement dans le travail aérien.

- Le dispositif du Tour de France cycliste est satisfaisant avec des ZRT réduites aux justes besoins pour les aéronefs de retransmission d'images, limitées aux abords immédiats du tracé ; il faut néanmoins veiller aux volontés des SNA toujours prêts à demander plus de protection même là où les fédérations n'en demandent pas.

- Le SIA doit faire évoluer son prototype d'aide numérique à la préparation des vols en passant de AZAR à SOFIA sous la pression européenne ; nous reculons donc sur une échéance de 2020 pour l'outil de préparation des vols ergonomique et exhaustif que tout le monde attend depuis longtemps, participation à tous les groupes de travail sur ce sujet.

- La plaquette « activités d'aviation légère » au sein du groupe national concernant la sécurité en basse altitude est réactualisée, mais n'est toujours pas publiée, elle permet aux pilotes professionnels civils et militaires de mieux cerner nos activités, le GTBA passe de deux réunions annuelles à une seule.
- Un groupe de travail sur les compétences des directeurs des vols en manifestation aéronautique a été mis en place, est principalement concernée la Coupe Icare pour la FFVL, les fédérations seront interpellées pour la certification de leurs disciplines le moment venu.
- Le développement des approches satellitaires beaucoup plus gourmandes en espace que les approches en radio-navigation ont commencé à bloquer certains sites ( ex : col de l'Épine) dans les vallées avec des aérodromes ouvert à la circulation commerciale. Le dossier sur l'évolution de la TMA de Chambéry est en stand by, beaucoup d'énergie a été déployée, notamment en local avec les élus (pétitions) pour éviter les conséquences néfastes pour le vol libre d'un classement en D, il n'y pas de résultat encore à ce jour, le dossier est à suivre en 2017 sans baisser la garde, Jean-Marc Ardhuin est au front avec les autres représentants.
- Les espaces libérés se voient affublés, avec l'application de SERA, de projets d'ATZ, RMZ, et TMZ dépassant largement le juste besoin ; dans l'attente d'une circulaire précisant le dimensionnement, un travail de coordination des fédérations au niveau régional est nécessaire pour rester dans le juste besoin, une vigilance au niveau des Cragals est de mise.
- Au niveau des CCAGALS, notre représentation a pu être assurée en 2016, mais avec la recomposition administrative plusieurs de grandes ligues ne disposent pas encore de représentants pour assurer une couverture totale du territoire avec un maillage satisfaisant au niveau du département ; il va falloir recruter en 2017 !
- Au niveau Défense, les zones des exercices militaires comme dans le Massif Central, où nous revendiquons auprès de la Défense des mesures permettant de limiter l'impact sur les créneaux les plus pénalisants n'avance pas beaucoup dans le contexte actuel, même si les relations sont bonnes avec la Dircam.
- Avec l'état d'urgence, la crispation des instances civiles et militaires à l'égard des dispositifs de sécurité et/ou de sûreté aérienne a augmenté ainsi que les mesures qui vont avec sur les grands événements (ex : Coupe d'Europe) et pour la première fois un recours aux surveillances drones sur de nombreuses manifestations.
- L'implication des conseillers techniques et des référents associatifs est plus que nécessaire, la complémentarité est gage de qualité, les cadres techniques ont pour consigne de ne pas minimiser leur action et leur information dans ce domaine en perpétuelle évolution.
- Un grand merci à Bettina qui assure le relais au niveau du secrétariat fédéral avec beaucoup d'efficacité et de compétences ainsi qu'à Émilie pour la veille sur les éoliennes, que le CNFAS, en liaison avec France Energie Eolienne, place également sans ses priorités.
- Merci aux bénévoles qui participent de façon régulière ou occasionnelle aux actions et au suivi de ce domaine complexe et nécessaire pour le bien de toute la communauté du vol libre.